

Jean LAUNAY

Député du Lot
Maire de Bretenoux

N.REF/JL.SV.2009.11.489

FIGEAC, le 6 novembre 2009

Monsieur Christian ESTROSI
Ministre chargé de l'industrie
139, Rue de Bercy

75 572 PARIS Cedex 12

Monsieur le Ministre,

Le 16 juillet dernier, à l'occasion des questions d'actualité, je vous avais interpellé sur le projet de restructuration de TDF et la suppression programmée de 550 emplois dans les 18 prochains mois.

Je tiens, par la présente, à exercer un devoir de suite sur le sujet : la réponse que vous m'aviez apportée ne pouvait nullement me satisfaire et les inquiétudes des salariés de TDF demeurent.

Certes, la disparition de la télévision analogique au bénéfice de la télévision numérique, programmée pour fin 2011, va faire perdre à TDF 40% de son chiffre d'affaires. Mais le montage financier de type LBO, qui caractérise cette société, définit de nouvelles priorités (versement de dividendes aux actionnaires, remboursement de la dette) au détriment des emplois, qui deviennent de simples variables d'ajustement. L'Etat, actionnaire à hauteur de 24% par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts, ne peut l'ignorer.

Vous évoquiez, dans votre réponse, la mise en place d'un plan de départs volontaires, sans le moindre licenciement sec. Une telle mesure supposerait notamment la signature d'un accord entre la direction et les syndicats ; ce qui n'est pas le cas actuellement. Dans le cas inverse, la direction aurait tout à loisir de mettre en place un « plan de sauvegarde de l'emploi ». Ainsi, afin d'atteindre les objectifs que TDF s'est fixé, des licenciements pourraient être envisagés.

Vous avez également évoqué le haut débit mobile dans toute la France rurale et la télévision haute définition dans tout le pays.

.../...

Or, il apparaît qu'au moins 500 000 foyers français seront privés de télévision après le 30 novembre 2011. Dans le cas où une action nationale n'est pas mise en œuvre d'ici cette échéance, l'arrivée de la télévision numérique induira pour les habitants des zones blanches une nouvelle injustice technique, géographique et sociale.

Vous avez, aussi, affirmé que l'extension du numérique permettrait la création de centaines voire de milliers d'emplois. Mais, nous sommes en droit de nous interroger sur la nature réelle de ces emplois. Le tout numérique commence donc par des suppressions d'emploi à TDF.

J'attends donc, Monsieur le Ministre, des réponses plus concrètes à mes interrogations qui rejoignent les préoccupations légitimes des salariés de l'entreprise TDF.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean LAUNAY